

Article 21 du Règlement

M. Nystrom: Beaucoup plus?

M. Nunziata: Une quinzaine de cheveux.

Ce qui est plus sérieux, monsieur le Président, c'est que la députée a évidemment fait preuve d'un manque total de compréhension du monde des prisons, des détenus, de la criminologie et de la sécurité du public au Canada. C'est pourquoi je n'ai pas l'intention d'être trop sévère. La députée a demandé qui nous prétendions représenter. Nous représentons tous les Canadiens. Nous représentons le grand public. Nous sommes ici aussi pour représenter les détenus des prisons. Ce sont tous des êtres humains, mon amie. Ils méritent tous l'attention de ce Parlement. Quoi que certaines personnes puissent penser, au sein de ce Parlement ou ailleurs, nous, à titre de société civilisée et décente, devons nous pencher même sur ceux d'entre nous qui mènent une vie de délinquance.

Nous nous soucions bien sûr de la sécurité du public et en veillant aux meilleurs intérêts des détenus, nous pouvons fort bien veiller tout à la fois aux meilleurs intérêts et à la sécurité de la société.

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES IMPORTATIONS DE VOITURES EN PROVENANCE DU JAPON

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Avant que la Chambre ne s'ajourne pour les vacances d'été, monsieur le Président, l'ancien ministre du Commerce international avait donné à entendre que le gouvernement s'attendait prochainement à ce que le Japon, et aussi peut-être la Corée consentent à limiter le nombre de voitures qu'ils exportent au Canada. Bien des semaines se sont écoulées mais il n'y a toujours pas d'accord. Un ministre coréen récemment en visite au Canada a déclaré que son pays n'avait pas l'intention de limiter ses exportations de voitures.

Le gouvernement doit faire comprendre au Japon et à la Corée qu'ils doivent s'attendre à ce que notre pays contingente le nombre de voitures qu'ils exportent au Canada tant que leurs fabricants ne respecteront pas les mêmes normes que leurs homologues nord-américains en matière de participation canadienne à la fabrication des voitures. S'il négligeait de le faire, il mettrait en péril les emplois des Canadiens et les Américains pourraient bien en profiter pour exiger que l'accord sur

l'automobile figure à l'ordre du jour des négociations relatives au libre-échange. Le gouvernement doit agir maintenant. Sa lassitude et son inaptitude à s'entendre avec les Coréens et les Japonais pour ce que ceux-ci restreignent le nombre des voitures qu'ils exportent chez nous mettraient en péril nos emplois et notre économie.

* * *

[Français]

LES ÉLECTIONS

LA CIRCONSCRIPTION DE SAINT-AURICE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, beaucoup de Québécois se demandent pourquoi le premier ministre (M. Mulroney) a hésité depuis cinq mois à fixer la date pour l'élection partielle dans la circonscription de Saint-Maurice. Les raisons sont très évidentes. Le premier ministre ne veut pas donner aux Québécois la chance d'enregistrer aux urnes leur insatisfaction envers le gouvernement conservateur.

Cette semaine, le sondage Gallup indique que 67 p. 100 des électeurs du Québec sont en désaccord sur la performance des conservateurs. Les plus récents sondages indiquent qu'au Québec les conservateurs sont tombés en troisième place avec 20 p. 100 des votes, et je suis fier du fait que 27 p. 100 des Québécois appuieraient le Nouveau parti démocratique dans une élection fédérale, ce qui indique sûrement qu'il y aura des députés néo-démocrates du Québec pour refléter la forte tradition sociale-démocrate de cette province et pour donner voix aux besoins des gens ordinaires du Québec.

Je dis au gouvernement, monsieur le Président, qu'il est temps d'avoir l'élection partielle dans la circonscription de Saint-Maurice dès maintenant.

* * *

LE SÉNAT

L'OPPORTUNITÉ D'UNE REMISE EN QUESTION

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Monsieur le Président, permettez-moi de vous citer l'éditorial du journal *Le Soleil* de ce matin, intitulé «Une gaffe du sénat libéral», et je cite:

Par-delà les hauts cris au gaspillage et à la perte de temps et d'énergie, il faut reconnaître pour la santé de notre régime politique, que le gouvernement conservateur a raison de convoquer les élus, aujourd'hui, et de leur demander de voter une nouvelle loi déjà approuvée le mois dernier.

Le Sénat, bourré d'amis politiques des premiers ministres successifs, n'a pas à s'approprier le rôle de défenseur des opprimés ou des faibles d'une société dont il est le premier parasite.

L'annonce par les sénateurs libéraux, eux aussi rappelés de force, qu'ils ne tenteront pas de contredire une seconde fois les vœux de la majorité des députés, confirme leur mauvaise foi dans ce dossier. Ils avaient en effet utilisé un pouvoir moralement et politiquement désuet d'amender sur le fond un projet de loi adopté aux Communes, et ils font payer à tous les citoyens le prix de leur politiciaille.